

INSECTICIDE VOLANTS

ARTICLE N° B750029

AVANTAGES PRODUIT

Effet choc foudroyant et immédiat

Agréable parfum citron

Effet polyvalent : volant et rampant

CARACTERISTIQUES

La formulation insecticide à base de pyréthrine de synthèse a un effet choc immédiat.

Cet insecticide se pulvérise dans l'atmosphère.

L'insecticide a un effet peu rémanent mais polyvalent sur les insectes volants et rampants.

Concentration des matières actives :

✓ D-trans tétraméthrine (cas n°1166-46-7) : 0.19% m/m (effet de choc (KD)). Cette molécule confère au produit un pouvoir d'abattement extrêmement rapide sur tous les insectes. Elle possède une faible toxicité.

✓ 1R-trans-phenothrin (cas n° 26046-85-5) : 0.07% m/m (effet létal (Kill)). Substance active possédant la propriété d'agent létal.

✓ Piperonyl Butoxyde (cas n° 51-03-6) : 2.24% m/m (synergisant). Il permet d'accroître les performances d'une formulation en réduisant les quantités de substances actives nécessaires.

Substances actives notifiées dans le cadre du règlement 528/2012 concernant les produits biocides.

DOMAINE D'UTILISATION

UTILISER LES BIOCIDES AVEC PRECAUTION, AVANT TOUTE UTILISATION, LIRE L'ETIQUETTE ET LES INFORMATIONS CONCERNANT LE PRODUIT.

L'insecticide volant élimine immédiatement les insectes en contact avec la pulvérisation.

L'insecticide volants est très efficace contre de nombreux insectes volants tels que toutes les espèces de mouches, les guêpes, les bourdons, les moustiques, les moucheron, etc.

Il est également très efficace par contact contre tous les insectes rampants : fourmis, blattes, cancrelats, cafards, puces, punaises, poux, scarabées, poissons d'argent, perce-oreilles, cloportes acariens et bien d'autres.



CONDITIONNEMENT

Article : B750029

Format du boîtier : 65x195

Matière : Fer blanc

Capacité nominale : 650 ml

Volume net : 500 ml

Carton de 12 unités

Gaz propulseur : butane-propane

Étiquette de danger :

SGH02 / SGH07 / SGH09



Code douanier : 3808 91 90

Indice de révision : 8_010724

Les renseignements donnés dans cette notice sont fournis de bonne foi dans le but d'aider notre clientèle. En raison de la diversité des utilisations et des conditions d'emploi de nos produits, nous prions notre clientèle de s'assurer que ceux-ci conviennent bien à l'usage auquel ils sont destinés.

EMB 60143

NOTE : cet aérosol est réservé à l'usage des professionnels.

MODE D'EMPLOI

Evacuer le personnel, les animaux et les denrées alimentaires de la zone à traiter.

Ne pas pulvériser à proximité des aquariums.

Agiter vigoureusement l'aérosol avant utilisation.

Pulvériser 4 à 5 secondes dans l'atmosphère contre les insectes volants.

Contre les insectes rampants, pulvériser pendant 5 à 6 secondes à 15 cm de la zone à traiter.

Renouveler plusieurs fois l'opération selon le cas.

Ne pas pulvériser à proximité des appareils électriques sous tension.

Utilisable uniquement lorsque le matériel n'est pas sous tension.

Attendre 5min avant de remettre le matériel sous tension.

RECOMMANDATIONS

Danger.

Récipient sous pression : peut éclater sous l'effet de la chaleur.

Tenir hors de portée des enfants.

Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.

Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou sur toute autre source d'ignition.

Ne pas perforer, ni brûler, même après usage.

Ne pas respirer les aérosols.

Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.

En cas d'ingestion: appeler immédiatement un centre antipoison ou un médecin.

Ne pas faire vomir.

En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.

Protéger du rayonnement solaire. Ne pas exposer à une température supérieure à 50°C/122°F.

Stocker dans un endroit ventilé.

Ne pas utiliser pour un usage autre que celui pour lequel le produit est prévu.

Générateur d'aérosol prêt à l'emploi. TP18. Préparation biocide.

Date d'expiration : 2 ans.